

■ **BPT-trading S.A.**, à Lausanne, activité, en tant que teneur de marché et courtier, de négociant en valeurs mobilières au sens de la loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (FOSC du 19.09.2001, p. 7297). La signature de Jean-Daniel Giuliani est radiée. Signature collective à deux est conférée à Stéphane Andreoni, de Vuarrens, à Bottens, sous-directeur.

Journal no 5535 du 05.06.2002
(00506254 / CH-550.0.118.657-7)